

## UNE PISTE POUR L'AVENIR

Notre organisme a 40 ans et, depuis nos débuts, beaucoup de choses ont changé. Nous étions, au départ, un petit groupe de conseillers pédagogiques et nous avons créé la société en fonction des buts et des champs d'intérêt que nous avons en commun. Ce petit groupe a évolué pour devenir une société rassemblant près d'un millier d'adhérents : administrateurs, enseignants, membres du personnel, chercheurs, conseillers pédagogiques et étudiants — issus de divers établissements et de diverses disciplines d'enseignement. Nous sommes tous convaincus que le fait de travailler sur l'enseignement et sur l'apprentissage avec des gens de tous les horizons du secteur postsecondaire nous procure quelque chose à quoi nous n'avons pas accès individuellement. Ce qui unit nos adhérents à un niveau fondamental, c'est cette mission d'amélioration de la pédagogie et de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Le paysage éducatif a considérablement évolué depuis 18 mois. Les établissements ont eu à relever le défi de la continuité de l'offre de leurs programmes et de leurs structures de soutien aux étudiants et aux responsables de l'enseignement. Les gens ont été, à titre individuel, appelés à accomplir un travail difficile et les adhérents de la SAPES se sont efforcés de faciliter l'évolution de la nature même de l'enseignement et de l'apprentissage tout au long de la pandémie. La SAPES a également eu pour défi d'examiner nos façons de travailler — d'apprendre et de désapprendre, de nous développer et d'évoluer. Le souci de travailler ensemble pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage a toujours présenté son lot de difficultés. Ces difficultés ne sont pas moins évidentes en cette période de pandémie.

La SAPES se trouve à un tournant. Nous venons tout juste de recevoir le rapport définitif du Groupe de travail sur l'équité, la diversité et l'inclusion (GTEDI), qui contient ses conclusions et ses recommandations. Il est dorénavant indispensable que la SAPES se livre à un processus continu de transformation de notre organisation en une collectivité davantage axée sur l'équité, la diversité et l'inclusion et engagée à favoriser la réconciliation. Nous avons également un nouveau règlement administratif et il faut que nous rendions nos politiques et nos processus conformes à ce règlement. Nous avons de nouvelles contraintes budgétaires parce que l'impossibilité d'organiser des colloques en personne au cours des deux dernières années a entraîné une baisse du nombre d'adhérents. Il faut en outre que nous évitions que les bénévoles souffrent d'épuisement en raison des sources de stress supplémentaires liées à la pandémie et des exigences supplémentaires que cette dernière a imposées sur le plan du temps de travail et du temps dont dispose chaque personne.

Pour envisager une nouvelle piste pour l'avenir, le conseil d'administration de la SAPES s'engage à consulter tous les adhérents de la société au cours des mois à venir et ce, de diverses manières :

### **1. Mise sur pied d'un comité permanent sur l'équité, la diversité et l'inclusion**

En réponse à la première recommandation du GTEDI, le conseil d'administration de la SAPES a décidé de mettre sur pied ce comité et de lancer auprès des adhérents un appel de déclarations d'intérêt concernant la participation au comité. Nous encourageons les adhérents à se joindre au comité et à collaborer à la mise en œuvre des recommandations du GTEDI à tous les niveaux au sein de la SAPES.

## 2. Consultation des dirigeants de la SAPES

Le conseil d'administration de la SAPES a commencé, cet automne, à organiser régulièrement des rencontres avec les dirigeants des nombreux groupes affiliés à la société. Nous comptons poursuivre ces conversations avec les dirigeants de ces groupes pour améliorer la communication et relever les défis auxquels la SAPES fait face.

Nous souhaitons également vous rappeler que tous les adhérents de la SAPES sont libres de présenter une question ou un problème au conseil d'administration en envoyant un message de courriel à l'adresse [board@stlhe.ca](mailto:board@stlhe.ca).

## 3. Plan stratégique

Avec les limites auxquelles la SAPES fait face sur le plan de ses ressources financières et humaines, il est indispensable qu'elle se concentre sur les domaines qui sont des priorités stratégiques de l'organisation, afin de progresser dans la réalisation de sa mission d'amélioration de la pédagogie et de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Le conseil d'administration de la SAPES est en train de mettre en place un processus de planification stratégique afin de mettre en évidence, en collaboration avec les adhérents, les domaines prioritaires et les objectifs stratégiques auxquels il faudrait faire correspondre les activités clés et les budgets dans le fonctionnement de la SAPES. Ces domaines prioritaires et objectifs stratégiques guideront la SAPES dans son travail pendant les années à venir.

### *Processus et calendrier pour le plan stratégique*

**Étape 1** – séance de travail sur la vision pour la SAPES avec les adhérents, dans l'optique de mettre en évidence les défis et les possibilités – début décembre 2021

**Étape 2** – sondage auprès des adhérents pour recueillir des informations sur leurs besoins – janvier 2021

**Étape 3** – deux séances de consultation des adhérents pour présenter les résultats du sondage et définir les domaines prioritaires et les objectifs stratégiques – février-mars 2022

**Étape 4** – rencontre avec le conseil d'administration et les dirigeants des groupes composant la SAPES et les autres personnes occupant des postes de direction, en vue de passer en revue les objectifs stratégiques dans le cadre des domaines prioritaires et de définir les indicateurs clés – mars 2022

**Étape 5** – examen et finalisation par le conseil d'administration de la version provisoire du plan stratégique – avril 2022

**Étape 6** – définition par les dirigeants des groupes et les autres personnes occupant des postes de direction à la SAPES des activités clés pour le reste de l'exercice financier et des ajustements à apporter au budget – avril-mai 2022

**Étape 7** – mise en œuvre du nouveau plan stratégique et production de rapports avec l'appui du centre administratif

#### **4. Travail sur la vision pour le rôle des communautés au sein de la SAPES**

Le conseil d'administration de la SAPES aimerait vous inviter, en tant qu'adhérent de la SAPES, à participer à un exercice de travail sur la vision explorant les rôles et objectifs des groupes qui nous sont affiliés : circonscriptions, groupes d'intérêts spéciaux et réseaux d'enseignement et d'apprentissage.

Les adhérents sont invités à participer à une séance de travail sur la vision le [date et heure] [lien Zoom].

#### **TOUS ENSEMBLE**

Nous sommes conscients que nous sommes au beau milieu d'une période de changements importants. Ce qui marchait par le passé ne marche plus forcément aujourd'hui et, dans certains cas, ce qui était établi ne devrait plus l'être aujourd'hui. La force de la SAPES est le décroisement — des disciplines, des établissements, des professions et des rôles. Si nous voulons améliorer la pédagogie et l'apprentissage dans l'enseignement supérieur à l'avenir, il est indispensable que nous continuions à innover et à être ouverts aux changements. Nous avons hâte de collaborer avec nos adhérents tout au long de ce processus.

Avec tout notre respect,

Le conseil d'administration de la SAPES